Document généré le 3 juin 2025 14:13

Sociologie et sociétés

Folie et norme sociale . À propos de l'attentat du 6 décembre
Madness and the Social Norm . On the December 6 Attack

Colette GUILLAUMIN

Volume 22, numéro 1, printemps 1990

Théorie sociologique de la transition

URI : https://id.erudit.org/iderudit/001320ar
DOI : https://doi.org/10.7202/001320ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0038-030X (imprimé)
1492-1375 (numérique)

Découvrir la revue

Citer ce document

GUILLAUMIN, C. (1990). *Folie et norme sociale* . À propos de l'attentat du 6 décembre. *Sociologie et sociétés*, *22*(1), 197–201. https://doi.org/10.7202/001320ar

Tous droits réservés © Les Presses de l'Université de Montréal, 1990

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

Folie et norme sociale. À propos de l'attentat du 6 décembre.

COLETTE GUILLAUMIN

Oui, bien sûr. Éthiquement oui, folie. Affectivement ou psychologiquement oui, folie. Mais socialement, sociologiquement, politiquement? Car c'est un acte politique. Son auteur l'a dit, explicitement.

Nous n'avons pas la lettre, mais l'autorité constituée a donné les phrases qui en indiquent la teneur, nous précisant même que cette lettre ne contenait nulle grossièreté, nulle

injure pornographique. (Mais d'ailleurs, la grossièreté et la pornographie invalideraient-elles l'intention de l'auteur? Le rendraient-elles «disqualifié»? Bien évidemment non, ce serait une lettre grossière, mais ce serait la même lettre. Ou bien voudrait-on dire par là que la grossièreté et la pornographie entreraient au contraire dans le «normal» des rapports entre hommes et femmes et, plus justement, du rapport des hommes aux femmes? Cette question reste ouverte).

Le fait lui-même, le meurtre de femmes, est ancien, ce ne sont pas les premières femmes qui sont tuées parce qu'elles sont des femmes. Le meurtrier n'est pas le premier homme à tuer, il n'est que l'un parmi beaucoup d'autres. Pourtant, ici, le meurtre de femmes est projeté et planifié soigneusement. Il est en même temps explicité. L'exposé détaillé des intentions, explication écrite et voulue publique, est un fait nouveau. Un fait social peut être à la fois ancien et nouveau. Être habituel et être une innovation, un point historique. Car point historique, celui-ci l'est.

Quelle femme ne craint pas pour sa sécurité physique, son intégrité sûrement et à chaque moment, mais pour sa vie même également (car l'atteinte de l'une ne garantit pas la sauvegarde de l'autre)? Et n'aurait-elle aucune crainte, les hommes lui rappelleraient à chaque moment qu'elle court un danger, qu'elle ne doit aller ni ici, ni là, qu'elle ne doit pas faire ceci et ne pas faire cela, qu'il vaut mieux qu'elle soit avec un homme pour circuler et pour vivre, et qu'il vaut mieux que... Chaque homme particulier comme le corps social entier lui recommande la prudence (les «gentils») ou lui en intime brutalement l'ordre (les brutaux, les obscènes, n'importe qui dans la rue ou ailleurs). Mais on lui dit que c'est pour sa sécurité, que c'est pour son bien qu'on la prévient et qu'on la met en garde. Tout être humain de sexe femelle le sait donc. Qu'elle le veuille ou non, qu'elle l'accepte ou non, elle est confrontée à ce fait. Et plus son âge est grand plus elle est exposée, et plus elle est proche d'un homme plus elle est exposée. Les meurtres de femmes sont des meurtres d'épouses — les plus nombreux — et des meurtres de femmes qui font un travail sexuel. Et de femmes vieilles qui, elles, ne sont pas le plus souvent, bien que parfois, en contact avec leur meurtrier.

Au cours des premiers mois de 1985, dans un quartier au nord de Paris, des femmes seules, âgées, étaient tuées, chez elles. Elles le furent à intervalles rapprochés, durant plusieurs semaines. À ce même moment, le meurtre d'un homme immigré, dans la rue, meurtre lui aussi pris dans une série de violences renouvelées et d'autres meurtres, a entraîné plusieurs manifestations de protestation contre le racisme. La conscience publique saisissait que ces meurtres étaient des actes sociaux, des meurtres racistes (et non «pathologiques»), que ces meurtres, quels que soient les meurtriers, l'état psychologique des meurtriers, les motivations des meurtriers, le lieu du meurtre, visaient un groupe (les «immigrés») et concernaient la société, et que le corps social devait intervenir, protester, tenter quelque chose, alerter l'ensemble de l'opinion publique, empêcher la poursuite de tels actes, provoquer la conscience de tous... Les premiers meurtres, ceux des femmes, visaient un groupe pourtant, étaient des actes sociaux, mais ils étaient aux yeux des médias et de l'opinion des «faits divers». Plus encore, ils étaient considérés sous l'angle des motivations du/des meurtriers, de l'état psychologique du/des meurtriers, des moyens du meurtre... Ces meurtres-là n'entraînaient pas même l'interrogation, n'entraient même pas dans la connaissance comme faits sociaux de nature collective, ne franchissaient pas la barrière de la conscience et bien moins encore ne provoquaient une manifestation, aucune tentative d'alerter la conscience. Ces actes donc n'appellent pas une mobilisation, n'appellent pas une protestation publique, on ne songe apparemment pas à descendre dans la rue pour des femmes, qui d'ailleurs en cette occurrence ne sont plus que des femmes vieilles, des «vieilles», des femmes âgées... Mais c'est que le racisme est hors la loi même si beaucoup en sont adeptes alors que le sexisme est le substrat de la loi, l'état normal d'une société qui repose brutalement sur les femmes, sur leur *disponibilité* physique et mentale.

Montréal, décembre 1989.

On ne peut pas considérer ce massacre comme un acte dépourvu de sens, comme un acte *insensé*, une pure rupture du cours normal des choses, un événement imprévisible qui se limite à «frapper de stupeur». Oui, il frappe de stupeur, mais ce n'est pas une stupeur d'inconnu, c'est une stupeur de douleur, et de colère. En réalité une stupeur de connu: le «je ne peux pas le croire» du connu non reconnu. De réalité *insupportable*. À cette fin d'éloignement de la douleur, l'acte commis sera expliqué par ses raisons conjoncturelles, superficielles: la frustration du meurtrier, la vie du meurtrier. Toutes choses justes peut-être, mais qui évitent l'essentiel, le noyau sociologique de l'acte. Et, comme dans les «faits divers» précédents, ce sont la «psychologie» du meurtrier, les péripéties de sa vie qui se retrouvent au centre de la discussion.

L'incertitude violente suit les événements brutaux. Elle entraîne la dénégation. Les attentats terroristes, revendiqués presque toujours, quelques heures ou quelques jours après, ne sont généralement pas pris en compte pour ce qu'ils sont. Ils sont extraits de leur contexte, du conflit, de la guerre dont ils sont des éléments et sont plus ou moins séparés, clivés des intentions qu'ils proclament; du moins dans l'opinion publique si ce n'est dans les instances politiques et les médias. Dans cette opinion publique, la dénégation prend une forme spécifique. Les auteurs de ces attentats, commis dans un contexte de guerre, ouverte ou informelle, sont considérés comme des terroristes, des «fanatiques», des délinquants, mais non pas comme saisis d'une bouffée psychotique. Dénégation relative donc, qui, si elle n'envisage pas les faits en termes politiques ou conflictuels, les considère néanmoins en termes de norme sociale: ce sont des gens qui contreviennent à la règle sociale mais non pas à la normalité psychologique. Les attentats terroristes sont considérés, perçus, compris comme étant des actes engageant le corps social dans son fonctionnement et le concernant tout entier. Ici, dans l'acte qui nous occupe, l'assassinat de quatorze femmes, on parle de «folie», de rupture de la normalité psychologique, mais non pas de contravention à la règle sociale. Et peut-être en effet a-t-on raison, car il y a bien une règle sociale silencieuse, cachée, à laquelle un tel acte ne contrevient pas. Exposée et secrète en même temps, celle qui décrète que les hommes ont des droits sur les femmes, ont des droits de propriété sur les femmes, et que s'ils abusent de ce droit ils sont fous, anormaux psychologiquement, mais ne vont pas à l'encontre d'une loi fondamentale. *Ils mésusent d'un droit, mais n'y contreviennent pas.*

Ces divergences de jugement, de perception, ne manquent pas de surprendre, car enfin un attentat revendiqué de la façon la plus formelle comme l'est celui de Montréal, dans une lettre explicite, posée, annonce *le sens* de l'acte commis et les intentions de l'auteur de l'acte dans son accomplissement.

Et si cela est masqué sous le jugement de «folie», de frustration, serait-ce parce que l'auteur s'est suicidé? Mais de nombreux attentats contemporains incluent la mort de leur auteur dans la stratégie, les automobiles lancées contre des bâtiments civils ou militaires et dont (la, le) les conducteurs sautent avec leur cible en témoignent. Ce n'est donc pas la mort de l'auteur de l'attentat qui pourrait indiquer la «folie» (et donc un acte nul, sans sens). Serait-ce que l'auteur aurait agi sous une impulsion soudaine, dans le désordre du raptus psychique, ou d'effets pharmacologiques, drogue ou autres? Ce n'est pas le cas. Et d'ailleurs, si ce l'eut été, ce qui s'est passé en eut-il été privé de sens, *insensé* pour autant? Certainement non.

Mais bien au contraire cet homme s'est entraîné, il a écrit son projet, l'a médité et le portait sur lui lorsqu'il est passé à l'acte. Il a agi avec une extrême méthode et également une technique sûre. Le changement d'étage systématique, le tri des victimes, la sûreté du tir et sa précision (37 balles tirées, 26 ou 27 personnes atteintes) sur un point du corps difficile à atteindre: la tête, ne sont pas compatibles avec l'impréparation, l'impulsion soudaine et montrent un projet mûri et longuement préparé. Et non pas une improvisation.

* * *

Dans les groupes humains en conflit, quelle que soit la raison ou l'intensité de ce conflit (de simple antagonisme ou chargé de danger meurtrier), que ce soit conflit de classe, conflits nationaux ou — plus légèrement — conflit de pouvoir au sein du même groupe, il va de soi que les parties en présence ne sont pas supposées «s'aimer», ne sont pas supposées accompagner leur confrontation de sentiments bienveillants et encore moins «positifs», et pas du tout amoureux. Le seul cas, paradoxal en apparence, celui des rapports entre les hommes et les femmes, présuppose au contraire «l'amour». Sans que cela soit explicité, cet antagonisme-là est présumé advenir dans une relation généralement d'amour et qui en est indissociable. L'amour est l'un des éléments fondamentaux de la situation comme base et comme horizon, soit sous la forme sexuelle, soit sous la forme familiale. Et si l'amour est cette forme mentale qui accompagne (double) les relations concrètes d'obligation physique, de charge des individus, de soins corporels et psychologiques, alors en effet ce conflit-là, au contraire d'autres conflits, se passe dans l'amour, l'amour des femmes, l'amour que portent les femmes à ceux dont elles ont la charge matérielle physique. Or, l'amour rend incompréhensible à l'intelligence les manifestations claires du rapport de pouvoir, et donc l'exercice de la brutalité et de la violence physique. Ce paradoxe bloque la capacité de penser dans la tête de l'acteur qui éprouve l'amour. Elle ne croit pas d'abord, ne peut pas croire à la violence, peut encore moins croire à la brutalité ou au meurtre (alors même que la crainte accompagne sa vie, mais orientée vers les inconnus, les lieux inhabituels...). Et d'ailleurs, celui même qui est en position de force joue de l'amour (ou joue l'amour). Combien d'hommes «violents» — puisqu'il convient de les nommer ainsi — «aiment», disent aimer (et le disent en pleurant) la femme qu'ils ont frappée, qu'ils frappent. Et ils tuent ce qu'ils aiment, leur famille. Les «drames du chômage» qui, dans toutes les classes sociales, du mécanicien à l'ambassadeur, se concluent en meurtre de l'épouse et des enfants, les chutes politiques qui se terminent de cette même façon, le vérifient dans une répétition terrifiante.

L'auteur de l'attentat, lui, n'aimait pas les féministes, les femmes, qu'il appelait féministes, c'est-à-dire des êtres humains qui n'acceptent pas d'être des objets, mais néanmoins prises dans une relation («femmes») qu'elles contestent et combattent. Et il a travaillé rationnellement. C'était un homme bien préparé physiquement, et qui a soigneusement préparé son attentat. Par cela, c'est un attentat ordinaire, pour autant qu'un attentat puisse jamais être «ordinaire», et non pas un raptus psychologique.

Un jeune paysan normand, Pierre Rivière, qui a fait rêver, de façon étrangement aveugle — et peut être complaisante — bien des anthropologues et cinéastes, tuait, en 1835, sa mère, sa sœur de 18 ans et un enfant de sept ans, son petit frère, dans une explosion de haine qui ne retient l'explication des analystes que par la «haine de la mère», laissant dans l'inconnu ou le non-dit la haine des femmes. Le commando qui, au début de janvier 1979, à Rome, entrait dans les locaux de Radio Cita Futura et tirait sur le groupe de femmes réunies en table ronde autour du micro, les visant au ventre (les ingénieures de Montréal l'ont été à la tête) n'a pas appelé le terme «attentat». Pierre Rivière était seul, c'était un raptus, et c'était sa mère, sa sœur et son petit frère: une situation «banale», les hommes de Rome étaient en groupe, ils s'étaient armés, ont visé des femmes dans un lieu public, dans une activité militante. Mais ni l'un ni les autres n'ont «revendiqué» leur acte, en termes politiques, au contraire de l'homme de l'attentat de Montréal. En cela, cet attentat présente un caractère spécifique, la signification de tels actes ne s'était pas encore présentée de façon aussi claire.

Les femmes sont, en tant que groupe social, l'objet d'un déni de réalité: dès qu'il est visé *en tant que tel* il n'existe plus, il se dissout dans les particularités. Objet de meurtre, il n'y a plus que des épouses (que d'épouses!), des vieilles femmes, des prostituées, des féministes, des mères. Des femmes vieilles qui «ne servent plus à rien», des mères qui sont des «castratrices», des prostituées qui sont des «filles», des épouses qui sont des «traînées» ou des incapables, des féministes «qui prennent la place des hommes», façons ponctuelles du général «toutes des salopes». Ces actualisations sont une ruse et, reprises à quelque

degré par les femmes elles-mêmes, l'effet de la dénégation tel que l'ensemble des femmes ne peut pas — ou ne veut pas — reconnaître une haine qui les vise en tant que telles. Dès qu'il s'agit d'elles, la disparition advient. Et ce, par deux moyens. D'une part l'attention préférentielle portée à la psychologie et à la vie du meurtrier en place du fait lui-même. De l'autre la particularisation des femmes visées, leur réduction à un trait qualificatif: leur âge, leur métier, leur statut familial, leur choix politique... Et ainsi c'est un fou, frustré ou mal aimé, qui tue; et ainsi ce sont des «vieilles» ou des «épouses» ou des «prostituées» ou des «féministes» qui sont tuées. Mais pour qu'elles le soient, et elles le sont, il faut bien qu'elles soient à la merci de, qu'elles soient des femmes.

Colette Guillaumin
Centre national de recherche scientifique
54, boulevard Raspail
75006 Paris, France